



Maine et Loire

13 360 habitants

Membre d'Angers Loire Métropole

Bords de Loire

Inscrite au patrimoine
mondial de l'UNESCO

Lettre de candidature,
CV sont à envoyer par mail
[candidatures.rh@ville-
lespontsdece.fr](mailto:candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr)

Renseignements :

Sandra GUESDON

Responsable Ressources Humaines

02 41 79 75 91

Sandra Bialas ou Laurence Fougou

02 41 44 90 27

poste à pourvoir dès que possible

Le CCAS des Ponts-de-Cé recrute pour la Résidence Autonomie « les Champs Fleuris » un(e) veilleur de nuit

Descriptif du poste :

Il assure un service et sécurise les résidents. Il contrôle l'accès aux équipements et la circulation des personnes la nuit du lundi au dimanche.

Activités principales :

Contrôle de la sécurité des personnes et des biens pendant la nuit

Écoute, dialogue et rassure les personnes âgées

Visite les résidents en cas de besoins

Appelle et informe les services d'urgence et de secours

Assure l'entretien du linge : cuisine, restaurant et entretien

Nettoie les locaux

Participe aux réunions du personnel et aux activités festives organisées par la structure.

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE :

Peut être amené à réaliser la toilette du résident en cas d'urgence.

Horaires :

Veille de nuit : 20h45 - 6h45

7 nuits par quinzaine (3 nuits + 4 nuits)

Profil :

Être autonome et savoir prendre des décisions pour faire face à l'urgence (incidents techniques et/ou premiers secours).

Organiser son travail.

Être capable d'entrer en relation avec un public spécifique.

Connaître les problèmes liés au vieillissement.

Avoir le souci du respect de la personne âgée et du maintien de son intégration dans la vie sociale.

Travailler au sein d'une équipe.

Être en capacité de transmettre l'information touchant la personne.

Savoir se conformer aux règles de discrétion et de secret professionnel qui s'imposent dans un établissement social.

Agent du CCAS, le veilleur exerce ses missions dans le respect de la politique sociale locale et du projet d'établissement.

Rémunération : rémunération sur la grille des agents sociaux ou adjoints techniques + régime indemnitaire + CNAS